



Liaison

Les deuxièmes Assises pancanadiennes de l'éducation

Ce numéro de Liaison est consacré à un compte rendu des deuxièmes Assises pancanadiennes de l'éducation, tenues du 9 au 12 mai 1996 à Edmonton (Alberta). Trois cents personnes y ont participé, représentant un vaste éventail de groupements d'intérêt du secteur de l'éducation, sous le thème : «L'imputabilité en éducation au Canada : une question de valeurs».

Historique

Les premières Assises pancanadiennes de l'éducation, tenues à Montréal en 1994, portaient sur la qualité de l'éducation. À l'issue de cette rencontre, les ministres responsables de l'éducation au Canada avaient entrepris de mettre au point des propositions dans les domaines qui avaient retenu l'attention : activités visant une plus grande imputabilité; diffusion d'informations sur la recherche et le développement en éducation; élimination des barrières aux études postsecondaires; consultations permanentes; promotion des échanges et des contacts.

Les ministres s'étaient également engagés à convoquer des deuxièmes Assises, en vue de dégager des priorités d'action communes et de déterminer quelles activités permettraient de les réaliser en collaboration.

Deuxièmes Assises pancanadiennes de l'éducation

Participant·es et participant·es

- éducatrices et éducateurs et autres responsables de l'éducation (administratrices et administrateurs, conseillères et conseillers scolaires, etc.) des secteurs primaire-secondaire et postsecondaire;
- apprenant·es et apprenant·es : groupes de parents représentant les élèves du primaire et du secondaire, et groupes d'étudiant·es et d'étudiant·es du postsecondaire, y compris des représentant·es et représentant·es des étudiant·es et étudiant·es ayant des besoins spéciaux;
- groupes communautaires, y compris des représentant·es et représentant·es des Premières Nations;
- gens d'affaires et représentant·es et représentant·es du patronat;
- représentant·es et représentant·es de syndicats et d'autres groupements d'employés.

À l'écoute

- ministres et sous-ministres responsables de l'éducation au Canada;
- responsables gouvernementaux de ministères de l'Éducation;
- personnel du Secrétariat du CMEC.

Structure des deuxièmes Assises pancanadiennes de l'éducation

Comme les premières, les deuxièmes Assises pancanadiennes de l'éducation comportaient des séances plénières et des débats en sous-groupes. Les séances plénières étaient consacrées à des allocutions et à des panels sur divers aspects du thème des Assises. Chaque panel était composé de représentant·es et représentant·es de groupements d'intérêt et animé par une ou un ministre de l'Éducation. Après chaque panel, les participant·es et participant·es se scindaient en 15 sous-groupes de travail, chacun doté d'une animatrice ou animateur et d'une rapporteuse ou rapporteur, pour débattre des questions découlant du thème de la présentation. Les sous-groupes de travail ont résumé leurs débats pendant la séance plénière de clôture, tentant de cerner les prochaines étapes.

Jeudi 9 mai : séance d'ouverture

Bienvenue

M. Jack Ady, ministre de l'Enseignement supérieur et du Perfectionnement professionnel de l'Alberta, M. Gerry Kelly, président du *Grant MacEwan Community College* d'Edmonton, hôte des Assises, et M. Gordon MacInnis, ancien président du CMEC et ancien ministre de l'Éducation de l'Île-du-Prince-Édouard, souhaitent la bienvenue aux participant·es et aux participant·es.

Pour assurer la représentation de tous les points de vue et pour susciter les débats, le CMEC a invité deux conférenciers invités connus pour leurs opinions très différentes de l'enseignement public à prononcer les allocutions de la séance d'ouverture.

Conférencier invité : M. William Thorsell, rédacteur en chef, *The Globe and Mail*



M. William Thorsell, rédacteur en chef, *The Globe and Mail* : «Les normes scolaires en général, et notamment en lecture, en écriture et en calcul, ont décliné depuis trente ans.»

M. Thorsell met en garde son auditoire : ses opinions sur l'éducation sont bien arrêtées, peut-être fondées sur des informations erronées, mais représentatives à son avis de l'opinion publique.





Il commence par déclarer que les normes scolaires en général, et notamment en lecture, en écriture et en calcul, ont décliné depuis trente ans. Ce déclin est selon lui attribuable aux changements dans les programmes d'études et la pédagogie. Il note que cette baisse est intervenue en dépit de l'accroissement des dépenses d'éducation et de l'abaissement des rapports élèves-personnel enseignant. Il ajoute que les structures financières, administratives et pédagogiques de l'éducation sont «réfractaires aux réformes». Bref, il considère que le système d'éducation ne tient pas sa promesse : instruire les élèves.

M. Thorsell propose des changements pour régler les problèmes qu'il a évoqués : création d'une autorité publique unique responsable de la définition des normes; tests d'aptitude communs à l'ensemble du système; embauche, rémunération et promotion au mérite des enseignantes et enseignants; financement de l'éducation à partir des recettes générales du gouvernement et non de l'assiette foncière; et financement égal par élève à toute école qui adopte le programme de base et les tests communs.

Conférencière invitée : M^{me} Janyne M. Hodder, principale et vice-chancelière, Université Bishop's, Lennoxville (Québec)



Janyne M. Hodder, principale et vice-chancelière, Université Bishop's : «L'éducation est assiégée par les exigences qui lui sont imposées.»

M^{me} Hodder déclare que l'éducation est «assiégée» par les exigences qui lui sont imposées (comme, d'ailleurs, tous les autres services sociaux) alors même que le financement disponible diminue. Elle est favorable à l'imputabilité en éducation parce que cette mesure peut contrer les groupes qui cherchent à faire pression sur l'élaboration des politiques, et aussi parce qu'il s'agit d'un moyen de faire participer les citoyennes et les citoyens à un débat public sur l'éducation, mais éprouve toutefois certaines réserves.

Ces réserves découlent de ses doutes quant à la possibilité de mesurer réellement - au sens scientifique - les valeurs de l'éducation. Elle rappelle à ses auditeurs la diversité de l'effectif scolaire, qui rend irréaliste tout projet d'indicateurs du rendement à l'échelle du système. Elle s'inquiète donc de la possibilité de gaspillage des deniers publics que présentent ces projets d'indicateurs, et aussi de la possibilité de nivellement et de médiocrité qu'ils ouvrent.

M^{me} Hodder propose plutôt «un modèle d'imputabilité qui relie les buts de l'éducation au bien-être à long terme de la société». Elle salue la contribution importante de l'éducation au

bien-être économique, mais précise qu'elle joue également un rôle important dans la qualité de la vie et la permanence de la démocratie. La conférencière conclut en mettant son auditoire en garde contre l'étude exclusive d'objectifs «matériels» dans leurs débats sur l'imputabilité.

Vendredi 10 mai : début des travaux

Exposé 1 : Rapport d'étape sur les initiatives pancanadiennes

M. Gordon MacInnis, président du CMEC à l'époque, expose la stratégie nationale du CMEC et signale que les projets en coopération sont le meilleur et parfois le seul moyen de parvenir aux objectifs visés. Il passe en revue les réalisations du CMEC depuis les premières Assises, dont plusieurs ont été menées à bien en partenariat avec d'autres groupes intéressés. Le ministre souligne notamment les initiatives en cours dans le domaine de l'imputabilité : Programme d'indicateurs du rendement scolaire, Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation, *Rapport sur l'éducation au Canada*.

M. MacInnis conclut en exhortant l'auditoire à utiliser la consultation comme moyen de faire connaître aux ministres leur avis sur les initiatives prises jusqu'ici et de leur prodiguer des conseils sur les priorités pancanadiennes futures.

Les participantes et participants se scindent alors en sous-groupes pour débattre du rapport de M. MacInnis.

Débat 1 : Revue des résultats des premières Assises pancanadiennes de l'éducation, et énoncé des objectifs et des résultats attendus des deuxièmes Assises

- *Les projets actuels du CMEC répondent-ils aux préoccupations exprimées aux Assises de 1994? Sinon, pourquoi?*
- *Comment les partenaires participent-ils aux projets actuels du CMEC ou à d'autres projets reliés au plan d'action du CMEC? Comment les partenaires pourraient-ils participer davantage?*
- *Quelles idées préliminaires les membres du groupe désirent-ils formuler sur les résultats possibles de ces Assises?*

Nombre de participantes et de participants estiment que le CMEC n'a pas suffisamment communiqué sa vision et fait connaître ses activités. Plusieurs considèrent que les partenaires doivent être invités à collaborer à tous les niveaux : dans l'établissement des objectifs et d'une vision pancanadienne; dans le choix des activités appropriées; et dans l'élaboration de normes. Les consultations doivent être ouvertes, sans objectifs non dits ni conclusions préconçues, et doivent intéresser un vaste éventail de partenaires, y compris d'autres services sociaux, les milieux des affaires, et les parents.

Au nombre des priorités futures, on relève plusieurs questions reliées à l'accessibilité : accessibilité des établissements et des programmes pour les élèves handicapés; accessibilité financière de l'enseignement postsecondaire; évaluation et reconnaissance des acquis; et transférabilité des crédits entre établissements postsecondaires dans tout le Canada.



Exposé 2 : valeurs, attentes et besoins

M^{me} Pat Atkinson, ministre de l'Éducation de la Saskatchewan, anime un panel sur les valeurs, les attentes et les besoins, qui comporte cinq panélistes :

- M^{me} Elizabeth Dobrovolsky, de la Fédération canadienne des associations foyer-école et parents-maîtres, exhorte les éducatrices et les éducateurs à reconnaître que les écoles s'inscrivent dans la vie de la collectivité, à prendre conscience de l'apport précieux des parents et à en tirer parti, et à faire participer officiellement les parents aux décisions qui intéressent l'éducation des enfants.
- M. Ovide Mercredi, chef national de l'Assemblée des Premières Nations, soutient que l'éducation au Canada n'a pas su protéger la culture des Premières Nations, et qu'il faut agir vite pour assurer aux autochtones l'accès à une éducation équivalente à celle des autres Canadiennes et Canadiens, mais qui leur permet néanmoins de préserver leur culture distincte.



M. Ovide Mercredi, chef national, Assemblée des Premières Nations

- M. Jacques Proulx, président de la Sous-commission de l'éducation de la Commission canadienne pour l'UNESCO, souligne le fait que les défis de l'éducation sont semblables dans le monde entier, et expose les quatre «piliers» de l'éducation exposés dans le récent Rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle (*L'éducation : un trésor est caché dedans*) : apprendre à connaître, apprendre à faire, apprendre à être et apprendre à vivre ensemble.
- M. David Stewart-Patterson, associé principal du Conseil canadien des chefs d'entreprise, relève le niveau élevé d'aptitudes et de connaissances exigé par les emplois d'aujourd'hui et signale que les entreprises estiment ne pas en avoir pour leur investissement en éducation. Il affirme par ailleurs que les entreprises doivent contribuer aux résultats qui leur importent, grâce au mentorat, à l'apprentissage professionnel et aux pratiques de ressources humaines qui favorisent la vie de famille.
- M. Alex Usher, directeur national de l'Alliance canadienne des associations étudiantes, dresse la liste des cinq valeurs clés pour les étudiantes et étudiants du postsecondaire : l'éducation doit être axée sur l'apprenante ou l'apprenant, de haute qualité, cohérente (c'est-à-dire dotée d'objectifs précis et de transitions lisses entre paliers), rentable et accessible à toutes et tous en fonction du mérite.

Débat 2 : Qu'est-ce que les Canadiennes et les Canadiens attendent des systèmes d'éducation au Canada?

- *Quels sont les valeurs, les attentes et les besoins de l'éducation au Canada?*
- *Cela étant défini, quelles sont les priorités clés dans l'éducation au Canada, sur lesquelles le CMEC devrait concentrer ses efforts?*
- *Quelles mesures les partenaires du secteur de l'éducation et le CMEC pourraient-ils prendre pour parvenir à ces objectifs prioritaires?*

Les participantes et participants s'entendent pour affirmer que les Canadiennes et les Canadiens attachent une valeur à l'éducation, mais dégagent malaisément des valeurs «communes». Certains groupes relèvent la difficulté d'établir des valeurs partagées par des groupes aux besoins très différents. La plupart des personnes participantes tiennent toutefois à ce que les buts de l'éducation dépassent la simple préparation à l'emploi.

Parmi le vaste éventail de buts proposés, relevons l'accessibilité, les aptitudes de base de lecture, d'écriture et de calcul, la prise de conscience de la culture et de la diversité, et l'acquisition d'une habitude d'éducation permanente. On propose aussi l'élaboration d'une vision pancanadienne, en partenariat avec les groupes intéressés; la recherche de ressources adéquates; l'ouverture des systèmes (dans le cadre de l'accessibilité); et la clarification des responsabilités financières (étudiantes et étudiants, gouvernements, entreprises).

La valeur la plus souvent évoquée est celle du partenariat, c'est-à-dire de la concertation et de la collaboration dans l'élaboration des valeurs, des priorités et des normes. Les consultations menées doivent déborder largement les milieux de l'éducation pour rejoindre les parents, les apprenantes et apprenants, les milieux d'affaires, et les services sociaux; elles doivent inclure non seulement les dirigeantes et les dirigeants mais encore les masses.

Conférencier invité : M. Jean-Pierre Boisclair, président, FCVI, Ottawa

M. Boisclair définit d'emblée l'imputabilité : pour une organisation, il s'agit de présenter ses résultats à celles et ceux qui lui ont donné les ressources pour accomplir son travail, en l'occurrence le public. Pour assurer l'imputabilité, selon M. Boisclair, les gouvernements doivent s'entendre sur quatre éléments :

- 1) une gestion efficace, c'est-à-dire la nature de leurs responsabilités;
- 2) des cadres de rapports appropriés, axés sur les résultats, et qui ne mesurent pas le rendement uniquement en termes financiers;
- 3) les qualités fondamentales des informations évaluées, afin d'assurer que les résultats soient clairs et mesurables;
- 4) les solutions et les ressources nécessaires pour créer un climat de réussite.

Exposé 3 : Adaptabilité de l'éducation aux valeurs, attentes et besoins des Canadiennes et des Canadiens

M^{me} Jeannie Lea, qui était alors ministre responsable de l'Enseignement supérieur, de la Formation et de l'Éducation des adultes de l'Île-du-Prince-Édouard, anime ce panel composé des panélistes suivants :



- M. Frank Newman, président de l'*Education Commission of the States*, note que les États-Unis ont en commun avec le Canada nombre de buts, de démarches et aussi de défis dans le secteur de l'éducation, et estime que les éducatrices et éducateurs et les établissements commencent à réagir aux besoins des entreprises et du public, mais feraient bien mieux de prendre l'initiative et de gérer plutôt que de subir le changement.
- M^{me} Victoria Smallman, de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, remet en question la complaisance croissante des universités envers les entreprises et le marché, et exhorte les éducatrices et éducateurs à prendre leurs responsabilités envers l'ensemble de la société et non seulement les intérêts du monde des affaires.
- M. Alain Pélissier, secrétaire-trésorier de la Centrale de l'enseignement du Québec, expose les nombreux changements intervenus dans l'éducation au Québec depuis les années 1960, souligne l'importance que la société québécoise attache à l'éducation, et énonce certaines des valeurs et des attentes à l'égard de l'éducation dans la province, notamment l'accessibilité, un soutien adéquat aux étudiantes et étudiants, la collaboration entre élèves et personnel enseignant, l'épanouissement de la culture québécoise, et la préparation des élèves à la vie dans une société mondiale.



M. Alain Pélissier, secrétaire-trésorier, Centrale de l'enseignement du Québec

- M. Norman Wagner, président du Forum entreprises-universités, évoque certains changements avec lesquels les éducatrices et les éducateurs sont aux prises : l'avènement de technologies qui rendent l'éducation accessible hors des écoles; la difficulté de mesurer si l'éducation fait une différence; et la diversité des attentes à l'égard de l'éducation, qui vont de la transmission de la culture et des valeurs à la préparation à l'emploi, en passant par la garde d'enfants et le maintien de l'ordre public!

Débat 3 : Les Canadiennes et les Canadiens obtiennent-ils ce qu'ils attendent de l'éducation au Canada?

- *Les apprenantes et apprenants et les partenaires du secteur de l'éducation sont-ils satisfaits de l'éducation au Canada? Si oui, quels sont les points forts de l'éducation au Canada? Sinon, quels sont les problèmes que l'éducation doit résoudre, les défis qu'elle doit relever?*
- *Quels sont les besoins à envisager?*
- *Que pourraient faire les partenaires du secteur de l'éducation et le CMEC pour mieux adapter l'éducation aux valeurs, aux attentes et aux besoins des Canadiennes et des Canadiens? Quelles devraient être alors les fonctions clés de l'éducation au Canada?*

C'est le thème 3 qui suscite le débat le plus approfondi et les recommandations les plus nombreuses. Les participantes et les participants reconnaissent que l'éducation au Canada suscite une profonde insatisfaction, même si beaucoup considèrent qu'une meilleure communication pourrait dissiper certains malentendus.

On exhorte le CMEC à prendre l'initiative de dégager les valeurs fondamentales des Canadiennes et des Canadiens en matière d'éducation. Plusieurs groupes concluent à la nécessité pour toutes et tous au pays de prendre leurs responsabilités dans ce secteur et réclament que les élèves soient privilégiés dans l'établissement des priorités, la répartition des ressources et la mesure du rendement. Les participantes et participants insistent une fois de plus sur la nécessité d'assurer l'accessibilité à toutes et à tous, en particulier aux autochtones et aux élèves ayant des besoins spéciaux. On souligne l'importance de toutes les fins de l'éducation, non seulement la préparation à l'emploi. Certains groupes émettent toutefois une mise en garde, affirmant que le système d'éducation a certaines limites, et qu'il ne peut par exemple régler tous les problèmes sociaux.

Plusieurs questions ne font pas l'unanimité. Certaines personnes dans l'auditoire redoutent que l'imposition de normes élevées ne limite l'accessibilité (surtout au niveau postsecondaire) tandis que d'autres craignent que les normes ne compromettent l'excellence et ne mènent à la médiocrité. L'on s'entend toutefois sur le besoin d'une plus grande participation aux décisions de tous les partenaires, y compris les parents et les apprenants et apprenants, et d'une collaboration plus poussée entre les secteurs et à l'échelle du pays en vue d'harmoniser les normes et d'accroître au maximum la transférabilité des crédits.

Comme nous le signalions plus haut, on insiste sur la nécessité d'une bonne communication entre les groupes intéressés (enseignantes et enseignants, autorités locales de l'éducation, établissements, parents, entreprises) et entre le CMEC et ses partenaires, y compris le grand public. Les participantes et participants considèrent que le gouvernement et ses partenaires du secteur de l'éducation peuvent rehausser le degré de satisfaction du public à l'égard de l'éducation en parvenant à une meilleure compréhension mutuelle des buts et des valeurs et en collaborant plus étroitement.

Samedi 11 mai : le débat se poursuit

Exposé 4 : «Meilleures pratiques» actuelles et méthodes de qualité dans les systèmes d'éducation

M. Charles Dent, ministre de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi des Territoires du Nord-Ouest, anime un panel composé des panélistes suivants :

- M. Daniel James Cornish, représentant l'Association des collèges communautaires du Canada, décrit les principes et les buts des indicateurs clés de la productivité que les collèges communautaires mettent actuellement au point. Selon lui, les modifications qui découlent des renseignements recueillis grâce aux indicateurs doivent être introduites progressivement, une fois que toutes et tous auront eu la possibilité de comprendre ces informations et leurs conséquences.
- M^{me} Janet Halliwell, présidente du *Nova Scotia Council on Higher Education*, insiste sur trois aspects importants de l'imputabilité : toutes et tous doivent comprendre les éléments sur lesquels porte l'évaluation; ils doivent prendre conscience de l'impact des indicateurs sur les rôles des partenaires du



secteur de l'éducation et sur les rapports entre eux; enfin, l'évaluation doit être menée avec tact afin de préserver ces relations.

- M. Rodrigue Landry, président de l'Association canadienne francophone des doyennes et doyens, des directrices et directeurs insiste lui aussi sur le caractère collectif de l'imputabilité. Il considère que tous les partenaires doivent avoir une part de responsabilité et collaborer en équipe. Enfin, il exhorte les gouvernements à prendre l'initiative de développer des partenariats et de déclencher des actions collectives.
- M^{me} Maureen Morris, présidente de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, émet une mise en garde à l'égard du concept des «meilleures pratiques», fondée en particulier sur la difficulté de s'entendre sur celles qui conviennent le mieux. Elle encourage l'élaboration, la mise en œuvre et l'entretien de politiques qui soutiennent l'œuvre des enseignantes et enseignants en classe.



M^{me} Maureen Morris,
présidente, Fédération
canadienne des enseignantes
et des enseignants

- M. Tom Rich, président de l'Association canadienne d'éducation, expose les principales constatations du projet des écoles exemplaires, qui portait sur 21 écoles canadiennes : des démarches différentes conviennent à des situations différentes; l'élément le plus important dans la réussite d'une école est semble-t-il la qualité de ses rapports avec la collectivité. Il recommande fortement que tous les partenaires, y compris la collectivité, décident ensemble ce qui convient à chaque école.

Débat 4 : Que peut-on apprendre des «meilleures pratiques»?

- *Quels sont les indicateurs de la qualité de l'Éducation? Quels facteurs permettent la mise en œuvre des «meilleures pratiques»?*
- *Comment les indicateurs de la qualité de l'éducation peuvent-ils être appliqués par diverses instances et dans divers secteurs?*
- *Comment peut-on assurer la qualité de l'éducation? Quelles méthodes permettent d'améliorer l'éducation?*

La plupart des groupes ont peine à dégager des indicateurs spécifiques, et quelques-uns seulement le tentent. Voici certains des indicateurs proposés : l'apprenante ou l'apprenant est motivé; l'apprentissage est transférable; l'apprentissage répond aux attentes de l'apprenante ou de l'apprenant; l'apprenante ou l'apprenant a la capacité et la confiance voulues pour participer pleinement à la vie de la collectivité; l'apprenante ou l'apprenant a acquis des aptitudes de résolution de problèmes; le marché du travail est satisfait de l'apprenante ou de l'apprenant; le système est accessible.

L'on s'entend généralement pour dire que les buts et les valeurs de l'éducation au Canada doivent être définis avant que l'on ne puisse dégager des indicateurs de qualité et de meilleures pratiques, et pour souligner que ces deux phases doivent être mises en œuvre dans le cadre d'un partenariat avec tous les groupes intéressés. Nombre de participantes et de participants déclarent que les indicateurs doivent être suffisamment souples pour répondre aux besoins très divers des élèves et des établissements individuels. Beaucoup considèrent que les indicateurs ne représentent qu'un des moyens possibles d'évaluer les élèves et le système, et évoquent d'autres sources de renseignements tout aussi utiles, comme les évaluations effectuées en classe par les enseignantes et enseignants, ainsi que les recherches sur les facteurs sociaux qui influencent les progrès scolaires des élèves.

Plusieurs participantes et participants soulignent que les indicateurs doivent servir à éclairer les responsables dans l'élaboration des politiques, et non à récompenser ou à sanctionner. La plupart refusent que le financement soit lié aux indicateurs. D'autres réclament des assurances que des ressources adéquates seront fournies pour mesurer le rendement, et que la communication au public des renseignements tirés des indicateurs sera gérée prudemment.

Conférencière invitée : M^{me} Lorna Earl, directrice de l'évaluation, Office de la qualité et de l'imputabilité en éducation (Ontario)

M^{me} Earl relève l'absence d'un consensus sur le sens de l'imputabilité entre les éducatrices et éducateurs. Elle propose que l'imputabilité comporte deux éléments : les responsabilités et les droits. Bien que statisticienne, elle s'inquiète de la «manie» actuelle de tout quantifier; elle exhorte donc les responsables de l'élaboration des politiques et tous les partenaires du secteur de l'éducation à assumer la responsabilité de la communication et de l'interprétation des indicateurs, à débattre de leur signification publiquement et sans parti pris, et à décider ensemble comment utiliser les informations tirées des indicateurs pour améliorer l'apprentissage.

M^{me} Earl évoque également le lien entre l'évaluation et l'imputabilité. Elle note que diverses formes d'évaluation doivent être mises en œuvre pour mesurer divers aspects de l'éducation, et souligne que l'évaluation consiste à apprendre toujours plus et non pas à juger. L'évaluation consiste à déterminer «combien est bien», dans le cadre d'un processus évolutif débouchant sur un plan d'action constamment adapté en fonction des renseignements recueillis.

Exposé 5 : L'imputabilité en vue d'une éducation de qualité pour toutes et tous

Le dernier panel des Assises est animé par M^{me} Linda McIntosh, ministre de l'Éducation et de la Formation du Manitoba, et comporte les panélistes suivants :

- M. Jean-Yves Desjardins, président de la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français, met en garde contre le recours à l'imputabilité pour blâmer. Il exhorte toutes les Canadiennes et tous les Canadiens - gouvernements, collectivités, familles, enseignantes et enseignants et apprenantes et apprenants - à utiliser l'imputabilité pour prendre leurs responsabilités envers toutes et tous les élèves afin d'assurer une éducation de haute qualité.
- M. Eric Jonasson, président de l'Association canadienne des commissions/conseils scolaires, insiste sur la nécessité de redéfinir la mission de l'éducation, en la fondant sur les besoins des apprenantes et des apprenants et sur les principes



suivants : accès équitable pour toutes et tous; choix; pertinence; imputabilité à l'égard de la collectivité; collaboration entre tous les partenaires du secteur de l'éducation; responsabilité partagée de tous les partenaires.

- M^{me} Stephanie Pollock, présidente de l'Association nationale des étudiants handicapés au niveau postsecondaire, énonce trois domaines qui préoccupent toutes les étudiantes et tous les étudiants, mais surtout celles et ceux qui sont handicapés : l'enseignement postsecondaire doit être abordable; l'environnement d'apprentissage doit être positif et accueillant à la diversité; il doit exister une possibilité d'emploi à l'issue des études.



M^{me} Stephanie Pollock,
présidente, Association
nationale des étudiants
handicapés au niveau
postsecondaire

- M. Howard Tennant, président de l'Association des Universités et Collèges du Canada, se déclare préoccupé par les effets de l'évolution de la conjoncture économique, sociale et politique au Canada sur l'enseignement supérieur et insiste sur la nécessité de procéder prudemment à la prise de décisions et à la répartition des ressources, de faire preuve de souplesse dans la réponse aux besoins des étudiantes et étudiants, et de soutenir le personnel enseignant.

Débat 5 : Comment peut-on assurer une éducation de qualité pour toutes et tous?

- *Quels sont les obstacles à une éducation de qualité pour toutes et tous?*
- *Comment ces obstacles peuvent-ils être éliminés? Comment assurer la qualité de l'éducation pour toutes les apprenantes et tous les apprenants?*
- *Que peuvent faire les partenaires du secteur de l'éducation et le CMEC, de concert, pour parvenir à une éducation de qualité pour toutes et tous?*

Les participantes et participants dressent une liste des obstacles à l'accessibilité : soutien financier inadéquat (notamment faibles revenus et endettement des étudiantes et des étudiants; obstacles culturels, linguistiques et sociaux; insuffisance de l'évaluation et de la reconnaissance des acquis et de la transférabilité des crédits; manque de souplesse dans l'élaboration des programmes. Certaines participantes et certains participants voient la nécessité de mettre au point des indicateurs de l'accessibilité, mais d'autres considèrent que cette proposition est superflue puisque les apprenantes et les apprenants savent bien si l'on a répondu à leurs besoins.

Plusieurs groupes signalent l'importance pour le CMEC, les gouvernements et les entreprises de soutenir l'enseignement public en mettant en œuvre des politiques bien conçues et en assurant un financement adéquat. On cite également la nécessité de trouver des démarches originales de résolution de problèmes. Une fois de plus, on insiste sur le besoin d'une consultation et d'une concertation permanentes et structurées et de la

participation du gouvernement fédéral à l'élaboration des politiques et au financement.

Dimanche 12 mai : séance de clôture

Exposé 6 : Choix des priorités

M. George Molloy, qui était alors directeur général par intérim du CMEC, présente le thème final, aboutissement des Assises : l'identification des priorités pour les ministres. Il invite les participantes et participants à regagner leurs sous-groupes de travail et à résumer leurs conseils à l'adresse des ministres, en leur proposant des «prochaines étapes». Il les exhorte également à présenter à la séance plénière un ensemble limité de recommandations réalistes et réalisables.

Débat 6 : Orientations

- *Quels conseils donnez-vous aux ministres quant aux principales priorités et aux thèmes généraux pour le CMEC d'ici deux ans?*
- *Quelles sont les mesures dont pourraient convenir les apprenantes et apprenants, les partenaires et les gouvernements?*
- *Que peut faire votre secteur pour permettre la réalisation de ces objectifs prioritaires et pour collaborer à une action en ce sens?*

Chaque groupe présente brièvement ses priorités, dont quelques-unes prennent l'allure de véritables thèmes, réunissant les suffrages de toutes et de tous.

De nombreux groupes invitent le CMEC à prendre l'initiative de créer un climat de collaboration et d'entamer le développement d'une vision des buts et des objectifs de l'éducation qui soit partagée dans tout le Canada, ainsi que d'un cadre d'imputabilité relié à cette vision. Les participantes et participants réclament aussi que le CMEC soit plus visible, défende activement l'enseignement public (c'est-à-dire que les ministres de l'Éducation deviennent des ministres «pour» l'éducation) et communique mieux ses propres initiatives. On considère aussi que le CMEC doit servir de courroie de transmission pour diffuser les informations sur les meilleures pratiques. Surtout, on insiste sur la nécessité pour le CMEC de faire participer tous les partenaires à l'établissement de buts et de normes, et de consulter tous les groupes intéressés officiellement et régulièrement et non seulement à l'occasion de rencontres biennales. Plusieurs groupes recommandent la création d'un comité consultatif national de partenaires qui collaborerait avec le CMEC.

La nécessité d'une éducation accessible à toutes et à tous est également évoquée. Comme certains des résumés qui précèdent le montrent bien, l'accessibilité revêt plusieurs formes dans l'esprit des participantes et participants : des études abordables pour les étudiantes et les étudiants; des ressources adéquates pour les enseignantes et enseignants; une ouverture à la diversité culturelle et linguistique; des aménagements en fonction des besoins des personnes handicapées ou en difficulté; une évaluation appropriée des acquis et la transférabilité des crédits; et un milieu favorable à l'éducation permanente, avec les ressources voulues. On exhorte les ministres à faire preuve d'ouverture et de «transparence» dans leurs rapports avec les autres autorités de l'éducation et le public, et de prendre l'initiative de clarifier les rôles de toutes les instances.

Au-delà de ces thèmes centraux, on relève de nombreuses autres priorités parmi les suggestions. Plusieurs groupes soulignent l'importance de l'alphabétisation et de la puériculture.



Plusieurs insistent aussi sur la nécessité d'un enseignement postsecondaire abordable, d'un investissement adéquat dans la recherche et la formation, et de la création de liens entre les établissements publics et privés.

Des groupes signalent aussi qu'il est indispensable de faire preuve de souplesse pour accueillir la diversité dans le cadre des grands objectifs de l'éducation, et de trouver des moyens de donner aux établissements locaux, aux parents et aux apprenants et apprenantes voix au chapitre dans les décisions locales intéressant l'éducation. Nombre de recommandations portent sur les rapports entre le monde des affaires et du travail et celui de l'éducation; certaines revendiquent un rôle plus actif pour l'entreprise dans l'éducation, celui de partenaire dans l'établissement des objectifs de l'éducation, dans la formation des étudiantes et étudiants, et dans le financement.

Certains groupes réclament que les ministres s'assurent que la formation des maîtres les sensibilise à la diversité des cultures et leur donne aussi l'expérience de la collaboration avec les parents et les entreprises. On leur demande aussi d'établir des priorités de financement fondées sur l'idée que l'éducation est «un investissement et non un coût», et de collaborer avec le gouvernement fédéral et d'autres partenaires pour assurer un financement adéquat de l'enseignement postsecondaire.

Les ministres sont également invités à élaborer des indicateurs du rendement, de concert avec des partenaires à tous les niveaux, mais de les manier avec précaution et non à l'écart d'autres influences, et de communiquer clairement et en contexte les renseignements qu'ils permettent de recueillir.

Nombre de participantes et de participants ne se contentent pas de demander à être consultés régulièrement : ils offrent d'encourager toutes et tous, au sein de leurs organisations et de leurs milieux, à attacher un grand prix à l'enseignement public et à participer à l'élaboration d'une vision commune de l'éducation. On suggère aussi de mettre au point au niveau local des indicateurs et d'autres mécanismes d'évaluation qui permettraient de mesurer certains aspects, locaux ou spécifiques à certains établissements, du rendement et de la qualité de l'éducation.

Allocution de clôture : M. Halvar Jonson, ancien ministre de l'Éducation de l'Alberta

M. Jonson remercie les participantes et participants et réitère certains des thèmes clés que les ministres ont tirés des Assises :



M. Halvar Jonson, ancien ministre de l'Éducation, Alberta

- la nécessité de défendre l'enseignement public et sa mission, et d'assurer à toutes et tous des chances égales de s'instruire;
- la nécessité pour le CMEC de consulter en permanence ses partenaires du secteur de l'éducation, d'inclure *tous* ses partenaires dans les consultations, et d'élaborer avec le concours de tous les partenaires les buts de l'éducation;
- la nécessité d'intensifier les communications et de les utiliser pour dépeindre avec exactitude la situation de l'éducation au Canada;

- la nécessité d'assurer aux enseignantes et aux enseignants respect, ressources suffisantes et formation adéquate;
- l'importance de la petite enfance et de l'engagement de ressources adéquates dans la santé et le bien-être de la petite enfance et dans la puériculture;
- la nécessité de consulter et d'inclure les parents dans les décisions relatives à l'éducation de leurs enfants;
- la nécessité de considérer l'éducation comme un investissement, d'identifier les priorités en matière d'éducation, et d'assurer un financement adéquat.

M. Jonson note que «les ministres sont extrêmement satisfaits des engagements que les partenaires se disent disposés à prendre». Il promet que les ministres passeront en revue les observations et les propositions des participantes et participants au cours des semaines qui suivront et annonceront des initiatives qui y répondront.

Évaluation des Assises par les participantes et participants

À l'issue des Assises, les participantes et participants ont été invités à remplir un questionnaire de deux pages pour évaluer la rencontre. Sur les 300 personnes qui ont assisté aux Assises, 46 (15 pour cent) ont répondu. Vingt-six répondantes et répondants étaient issus du secteur primaire-secondaire, dix du secteur postsecondaire, et les dix autres de divers secteurs (administration scolaire, entreprises, syndicats, groupes communautaires). On retrouve parmi les répondantes et répondants deux apprenantes ou apprenants du secteur primaire-secondaire et deux du secteur postsecondaire.

L'appréciation générale des Assises est positive (note moyenne de quatre sur une échelle de cinq points). Les répondantes et répondants sont satisfaits d'avoir eu la possibilité d'échanger des idées et des informations avec des homologues venus de tout le Canada. Trois répondantes ou répondants notent que l'utilité des Assises dépendra de la réponse du CMEC aux problèmes soulevés.

La plupart des répondantes et répondants sont satisfaits de la qualité des conférencières et conférenciers et des panélistes, même si plusieurs estiment qu'il eût été préférable de ne pas inviter les conférencières et conférenciers du midi à parler pendant le repas même. Plusieurs personnes considèrent que l'ordre du jour était trop ambitieux et que la dernière journée, pendant laquelle les sous-groupes ont présenté leurs recommandations à la séance plénière, était trop précipitée. Selon certaines personnes, les thèmes de discussion étaient trop nombreux, ou répétitifs. D'autres auraient voulu pouvoir dialoguer plus longuement avec les ministres, d'autres encore auraient aimé disposer d'un temps plus long pour établir des contacts et réfléchir entre partenaires. Les appréciations au sujet des sous-groupes varient selon les groupes, leur composition et leur animatrice ou animateur. Même si certaines répondantes et certains répondants considèrent que les groupes étaient dominés par des interventions des secteurs des services traditionnels ou des groupes d'intérêt spéciaux, la réaction globale est positive.

Dans leurs observations générales, les répondantes et répondants répètent leur demande de consultation permanente, de partage des informations, et de mise en commun des responsabilités face aux problématiques.

Le suivi : réponse des ministres

À leur rencontre de Saint-Jean (Terre-Neuve), les 30 septembre et 1^{er} octobre 1996, les ministres ont passé en revue les thèmes qui s'étaient dégagés des Assises et ont approuvé des initiatives de



suivi qui reflètent le consensus des participantes et participants ainsi que les priorités du CMEC depuis plusieurs années : la qualité de l'éducation, l'imputabilité, l'accessibilité et la mobilité. Ces initiatives ont été retenues en raison de leur réalisme et de leur pertinence pour l'obtention de résultats concrets.

Forger une vision commune de l'éducation

Les ministres ont réitéré la *Déclaration conjointe : Orientations futures du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)*, énoncé historique des valeurs et principes communs publié à la réunion du Conseil à Victoria en septembre 1993. Ils ont également publié une liste mise à jour de leurs priorités : le *Rapport sur l'éducation au Canada*, la technologie en éducation, le Projet pancanadien en sciences, la poursuite de la consultation avec les partenaires en éducation, le Programme d'indicateurs du rendement scolaire, le Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation, et la mobilité des étudiantes et étudiants au postsecondaire. Conscients de l'évolution des priorités en réponse aux besoins nouveaux, les ministres ont décidé de procéder à des consultations larges et régulières afin de recueillir des avis aussi nombreux que possibles dans le cadre de l'élaboration de leurs priorités futures. On trouvera ci-dessous les détails des initiatives de consultation et autres annoncées par les ministres.

Améliorer la diffusion de l'information sur les initiatives prises en éducation

Un effort concerté sera fait pour mieux tenir les partenaires en éducation et la population en général au courant des activités du CMEC et, plus généralement, des initiatives mises en œuvre dans le domaine de l'éducation, en particulier au plan des pratiques exemplaires et de la planification stratégique.

- Le CMEC dotera son site Web actuel d'une capacité interactive qui permettra aux personnes et groupes intéressés d'engager par voie électronique des discussions et un dialogue sur ses activités et sur les dossiers de l'éducation en général. Le site Web du CMEC est à l'adresse <http://www.cmec.ca/>
- Le CMEC continuera à organiser des assises pancanadiennes de l'éducation tous les deux ans. La documentation préparée pour cette rencontre contiendra des renseignements sur les pratiques exemplaires et sur les innovations en éducation.
- Le *Rapport sur l'éducation au Canada* sera publié tous les deux ans; son thème sera désormais le même que celui qui aura été choisi pour les assises. Ce rapport continuera à donner un instantané de la situation de l'éducation dans les provinces et les territoires.
- Le Secrétariat du CMEC resserrera ses liens avec les grandes agences médiatiques, et le président du CMEC, le directeur général et les cadres du Secrétariat rencontreront périodiquement des représentantes et représentants des grandes ONG pancanadiennes et de divers ministères fédéraux pour échanger des renseignements sur les activités actuelles du CMEC et pour avoir leurs réactions.
- Le CMEC améliorera les échanges de renseignements sur les dossiers propres au postsecondaire, favorisera un débat centré sur les questions d'intérêt mutuel et continuera par ailleurs à développer des indicateurs relatifs à ce secteur.

Promouvoir un accès équitable et abordable à tous les niveaux de l'éducation

- Le CMEC reconnaît publiquement le principe de l'évaluation et de la reconnaissance des acquis comme étant un outil important dont nous disposons pour garantir que les ressources

en éducation et en formation sont exploitées au maximum et que les connaissances acquises par une personne sont pleinement reconnues et utilisées.

- Le CMEC engagera des discussions avec les doyennes et doyens anglophones et francophones de l'éducation, la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants et la Centrale de l'enseignement du Québec dans le but d'examiner la formation initiale et en cours de service actuelle des enseignantes et enseignants dans le domaine de la technologie de l'information.
- En collaboration avec l'Association canadienne d'éducation et Industrie Canada (Rescol), le CMEC a été l'un des instigateurs de la création d'une base de données sur la recherche en éducation, désormais à la disposition des responsables de l'élaboration et de l'application des politiques.
- Le CMEC révisera le *Guide de transfert des élèves*. Ce document fournit des renseignements sur le contenu des cours dans les écoles de tout le Canada. Le Guide sera publié sous forme électronique sur le site Web du CMEC.
- Le CMEC poursuivra ses efforts en vue de faciliter la mobilité des étudiantes et étudiants du postsecondaire en favorisant et en encourageant la reconnaissance des crédits de premier cycle dans tout le pays.
- Le CMEC développera son niveau de collaboration avec les organisations représentant les étudiantes et étudiants ayant des besoins spéciaux.

Multiplier les occasions de dialogue et de consultation avec les partenaires en éducation et les ministres entre les assises bisannuelles

Le CMEC continuera à organiser des assises pancanadiennes de l'éducation tous les deux ans et engagera des efforts décrits plus haut en vue d'améliorer les communications, et prendra en outre les mesures suivantes :

- Le président et le directeur général du CMEC rencontreront une fois par an le Forum de l'Association canadienne d'éducation. Ces réunions regroupent des partenaires qui désirent discuter des dossiers pancanadiens en éducation. Le CMEC pourra ainsi écouter leurs avis sur les priorités à l'échelle pancanadienne et les informer de ses activités. Le président et le directeur général du CMEC rencontreront périodiquement les présidents et directeurs généraux des principaux organismes partenaires en éducation pour explorer plus en détail les priorités pancanadiennes. Le directeur général et les cadres du Secrétariat rencontreront périodiquement les membres de la direction des grandes organisations pour discuter des activités du CMEC, pour leur demander leur avis, s'il y a lieu, et pour s'informer des activités de ces organisations. Les ministres représenteront par ailleurs le CMEC aux importantes réunions des grandes organisations canadiennes lorsque ces rencontres sont organisées sur leur territoire, et rendront compte à ces groupes des activités du CMEC.
- Comme nous le signalons plus haut, le site Web interactif du CMEC permettra un dialogue et une discussion sur les dossiers de l'éducation.

M. Chester Gillan, président du CMEC et ministre de l'Éducation de l'Île-du-Prince-Édouard, a exposé les initiatives décrites plus haut dans une lettre ouverte aux participantes et participants aux deuxièmes Assises pancanadiennes de l'éducation, dans laquelle il les remerciait «d'avoir participé à cette importante initiative et d'avoir contribué à son succès».